

# Vie de l'Association

## FORMATION PROFESSIONNELLE

L'Association des bibliothécaires français, section des Bibliothèques publiques, a ouvert la session 1967-1968, des cours de formation professionnelle élémentaire, le lundi 13 novembre 1967, à la Bibliothèque municipale de Neuilly, avec 40 élèves. L'examen final est fixé au 25 mars 1968.

L'examen donne la possibilité aux titulaires du B.E.P.C. ou de la première partie du baccalauréat, ou qui sont employés dans l'Administration municipale depuis dix-huit mois, de passer le concours d'assistant de bibliothèque dans la région parisienne. Les assistants sont assimilés aux commis, à Paris (indices bruts 200-290, deux classes exceptionnelles 315-320), et aux agents principaux d'administration, dans les départements issus de l'ancienne Seine (indices bruts 225-345, deux classes exceptionnelles 355-365).

Pour l'année 1968-1969, les inscriptions seront reçues dès septembre et closes le 31 octobre 1968. Les adresser : A.B.F., Section des Bibliothèques publiques, Cours de formation professionnelle, Bibliothèque municipale, place Parmentier, 92 - Neuilly-sur-Seine.

Pour la province et dans le cadre de l'administration municipale, depuis 1966, l'A.N.E.M. (Association Nationale d'Etudes Municipales) diffuse ces cours par correspondance. Les professeurs des cours de l'A.B.F. corrigent les devoirs et font passer l'examen final. Celui-ci donne aux titulaires du grade de commis d'administration une « option Bibliothèque » qui leur facilite l'accès d'un poste dans une bibliothèque municipale avec, éventuellement, une prime de technicité. L'A.N.E.M. (2, rue de Logelbach, Paris-17<sup>e</sup>) ouvrant ses cours à toute personne travaillant dans l'administration municipale, l'élève n'est donc pas tenu, en s'inscrivant, d'avoir déjà passé le concours de commis.